

Communiqué

Annulation du Concert de Cœur de Pirate

prévu ce mardi 26 juillet dans le cadre du festival les Grimaldines

Ce mardi 26 juillet à Grimaud, l'organisation du Festival des Grimaldines se faisait une joie d'accueillir Cœur de Pirate dans le cadre majestueux du Château.

Malheureusement la production nous a informés ce matin qu'en raison d'un problème de santé l'artiste n'est pas en mesure d'assurer sa prestation.

Nous sommes donc contraints d'annuler le concert prévu à 22h au château.

Toutefois, les Grimaldines c'est aussi un festival des Art de la rue !

Le cœur du village vibrera donc au rythme des troupes qui déambuleront à travers placettes et ruelles de 19h à 23h.

L'organisation du Festival des Grimaldines souhaite un bon rétablissement à Cœur de Pirate et donne rendez-vous au public pour ses 2 prochaines dates :

- Le **mardi 2 août avec André Manoukian et les Balkanes** (soirée sur le thème de l'Europe de l'Est)
- Le **mardi 9 août avec le Santrofi** (soirée sur le thème de l'Afrique)

Modalités de remboursement des billets :

- **Billets achetés sur www.les-grimaldines.com**: le remboursement se fera automatiquement sur la carte bancaire utilisée pour le paiement.
- **Billets achetés auprès de l'Office de Tourisme de Grimaud** (village et Port Grimaud) : les billets seront remboursés à partir de 18h ce mardi 26 juillet à l'Office de Tourisme du village sur présentation des billets.
- **Billets achetés physiquement ou en ligne auprès des enseignes** (Carrefour, Leclerc, Géant, Cultura, Intermarché, FNAC,...) les demandes de remboursement se font directement auprès du site ou du guichet auprès duquel les billets ont été achetés.